

Le Lyon-Turin et l'emploi : Le Grand Mensonge.

Nous sommes nombreux à avoir douté des déclarations et des prévisions sur l'emploi de ce projet.

On nous a annoncé des dizaines de milliers d'emplois notamment dans le magazine Rhône Alpes en juillet 2012 où l'on nous annonçait trente mille emplois.

Dans le même numéro, la Vice-Présidente au transport en annonçait 4.000 !

Le 13 mars 2012, Louis BESSON annonçait dans le Dauphiné Libéré 3.000 emplois.

Avec le temps les prévisions sont chaque fois revues à la baisse et le Dauphiné Libéré du 14 mars 2013 rendait compte d'une réunion à Modane en présence de M. le Préfet, du Président de LTF et de Louis BESSON.

L'emploi ? 1.000 puis 2.500 puis 2.800 ...

Lyon-Turin ferroviaire a affiné ses prévisions en termes d'emploi sur le chantier de la section transfrontalière. Il démarrerait à 1 000 personnes, pour atteindre 2 500 en deux ans, puis 2 800 en pointe.

Sans préciser s'il s'agit d'emplois à temps pleins ou partiels. Ce qui est sûr c'est que ce sont des CDD !

Mais le 9 avril dernier une réunion est organisée par les élus socialistes à laquelle participe un représentant de RFF et un autre de LTF qui annonce : « c'est de l'ordre de 2.000 emplois sur une durée de 5 ans ».

Les milliards que veulent engloutir les promoteurs du Lyon-Turin ne seraient-ils pas mieux utilisés à créer des emplois stables ?

Le Dauphiné Libéré du 27 avril nous confirmait que les « entreprises locales ne seront pas directement concernées par les travaux »...

On s'en doutait et on vient de découvrir un rapport du Sénat du 23 avril 2013 sur les « Emplois détachés », en fait, les emplois à bas coût.

On y lit que le premier secteur utilisateur de main d'œuvre en provenance de pays où elle est la moins chère c'est le BTP (plus de 30 %).

Des exemples concrets sont donnés dans ce rapport et notamment pour un des grands du BTP français qui a utilisé une agence d'intérim irlandaise, basée à Chypre qui recrutait des travailleurs polonais. (page 20 du rapport N° 527)

Un autre qui utilisait également l'intérim, les ouvriers se trouvant payés au final 2,86 € de l'heure. (page 22)

Enfin, un grand du transport routier français, partenaire des lobbyistes du Lyon-Turin, qui avait créé une société en Pologne, mais qui « travaillait exclusivement sur le sol français ». (page 23)

Si la Communauté Européenne venait à financer ce projet, n'oublions pas que c'est avec l'argent que lui envoie la France, cela servira à payer les « emplois détachés ».

Il nous restera les yeux pour pleurer...

Le Lyon-Turin et l'emploi : Le Grand Mensonge.

Nous sommes nombreux à avoir douté des déclarations et des prévisions sur l'emploi de ce projet.

On nous a annoncé des dizaines de milliers d'emplois notamment dans le magazine Rhône Alpes en juillet 2012 où l'on nous annonçait trente mille emplois.

Dans le même numéro, la Vice-Présidente au transport en annonçait 4.000 !

Le 13 mars 2012, Louis BESSON annonçait dans le Dauphiné Libéré 3.000 emplois.

Avec le temps les prévisions sont chaque fois revues à la baisse et le Dauphiné Libéré du 14 mars 2013 rendait compte d'une réunion à Modane en présence de M. le Préfet, du Président de LTF et de Louis BESSON.

L'emploi ? 1.000 puis 2.500 puis 2.800 ...

Lyon-Turin ferroviaire a affiné ses prévisions en termes d'emploi sur le chantier de la section transfrontalière. Il démarrerait à 1 000 personnes, pour atteindre 2 500 en deux ans, puis 2 800 en pointe.

Sans préciser s'il s'agit d'emplois à temps pleins ou partiels. Ce qui est sûr c'est que ce sont des CDD !

Mais le 9 avril dernier une réunion est organisée par les élus socialistes à laquelle participe un représentant de RFF et un autre de LTF qui annonce : « c'est de l'ordre de 2.000 emplois sur une durée de 5 ans ».

Les milliards que veulent engloutir les promoteurs du Lyon-Turin ne seraient-ils pas mieux utilisés à créer des emplois stables ?

Le Dauphiné Libéré du 27 avril nous confirmait que les « entreprises locales ne seront pas directement concernées par les travaux »...

On s'en doutait et on vient de découvrir un rapport du Sénat du 23 avril 2013 sur les « Emplois détachés », en fait, les emplois à bas coût.

On y lit que le premier secteur utilisateur de main d'œuvre en provenance de pays où elle est la moins chère c'est le BTP (plus de 30 %).

Des exemples concrets sont donnés dans ce rapport et notamment pour un des grands du BTP français qui a utilisé une agence d'intérim irlandaise, basée à Chypre qui recrutait des travailleurs polonais. (page 20 du rapport N° 527)

Un autre qui utilisait également l'intérim, les ouvriers se trouvant payés au final 2,86 € de l'heure. (page 22)

Enfin, un grand du transport routier français, partenaire des lobbyistes du Lyon-Turin, qui avait créé une société en Pologne, mais qui « travaillait exclusivement sur le sol français ». (page 23)

Si la Communauté Européenne venait à financer ce projet, n'oublions pas que c'est avec l'argent que lui envoie la France, cela servira à payer les « emplois détachés ».

Il nous restera les yeux pour pleurer...